
 <b>hettange-grande</b> sœtrich	<b>Commune d'Hettange-Grande</b> Révision du Plan Local d'Urbanisme	 <b>l'AdT</b> l'Atelier des Territoires BUREAU D'ETUDES
	<b>Réunion publique n°1</b> <b>11 avril 2019</b>	
<b><u>RELEVÉ DE DÉCISION</u></b>		

REDACTION		
Rédacteur : Geoffrey GALDAMES		Nombre de pages : 2
Rédigé le : 12/04/2019		

## DEROULEMENT DE LA REUNION

M. BALCERZAK, maire, ouvre la réunion en remerciant les habitants de s'être déplacés. Il rappelle la cadre réglementaire dans lequel s'inscrit la procédure de révision du PLU et la nécessité pour la commune de se développer de façon cohérente et raisonnée. Monsieur le Maire insiste sur l'importance de la prise en compte de l'enjeu environnemental dans le projet communal. Il passe la parole au bureau d'études qui procède à la présentation de la réunion publique. Les points suivants sont abordés :

- 1. La procédure de révision du Plan Local d'Urbanisme**
- 2. Le Projet d'Aménagement et de Développement Durables**
- 3. Questions / Réponses**

Remarques/questions suite à la présentation :

- Un habitant souhaite que soit définie la notion de « parking multimodal ». Mme RAMOLU précise qu'il s'agit d'un lieu d'échanges où se connectent différents modes de transports : train, bus, modes actifs,...M. le Maire informe qu'une réflexion portant plus globalement sur le site de la halte ferroviaire est en cours avec la Région. La capacité de stationnement de la halte ferroviaire est sous-dimensionnée au regard de l'augmentation des travailleurs transfrontaliers passant par Hettange-Grande. La cadence des TER a déjà été augmentée par la SNCF. Pour faire face à la saturation des parkings, la commune souhaite favoriser le covoiturage et la multimodalité.
- Un habitant souhaite connaître le devenir des casernes présentes sur la commune. Selon M. le Maire, il est impossible, à ce jour, de prévoir le déménagement ou non des casernes.
- Un habitant souhaite connaître la capacité des stations d'épuration de la commune. M. le Maire indique qu'une deuxième station, d'une capacité de 4 400 équivalents habitant a vu le jour en fin d'année 2018. Elle vient délester en partie la station de la rue Victor Hugo. A la demande de la municipalité, le choix du site d'implantation défini initialement pour cette deuxième station a été modifié.
- Un habitant souhaite savoir si la commune a l'intention de recréer un cœur de ville. M. le Maire affirme sa volonté de renforcer l'identité du centre-ville et de recréer un cœur de ville dynamique et agréable pour les hettangeois. Cependant, il est impossible de raser un pan de ville dans cet

objectif. Le réaménagement de la place Robert-Schuman débutera sous peu. Certains secteurs dégradés pourront toutefois faire l'objet d'opérations de requalification urbaine à l'avenir.

- Un habitant souhaite savoir si le déplacement de la halte ferroviaire est prévu par la municipalité. M. le Maire rappelle que la commune a déjà engagé un travail de réflexion sur cette question avec la Région. Plusieurs scénarii seront étudiés. M. le Maire indique qu'un accord est en cours pour pérenniser la halte ferroviaire à Hettange-Grande.
- Un habitant souhaite savoir si un nouvel accès au parking de la gare est prévu par la commune afin de désenclaver la rue Jean Burger. M. le Maire affirme que ce point fait également l'objet d'une réflexion avec la Région et la SNCF. Il pourrait être envisageable de créer une voie de désengorgement ou, comme énoncé lors des échanges précédents, déplacer la halte ferroviaire vers un autre site.
- Un habitant souhaite savoir si la municipalité projette l'enfouissement des réseaux. M. le Maire indique que le coût de ces opérations est très important. L'enfouissement des réseaux a déjà commencé à Hettange-Grande, il est nécessaire de le continuer.
- Un habitant déclare qu'environ 50 maisons sont en assainissement autonome sur Chambourg et que les occupants souhaiteraient, à l'avenir, être raccordés au réseau d'assainissement collectif. M. le Maire et M. Ribes (Service Technique) précisent que les habitants concernés ont dû investir dans des micro-stations d'épuration et que ces dernières n'auront plus d'utilité une fois les constructions raccordées au réseau d'assainissement collectif. L'objectif est de développer la capacité de la station d'épuration d'Hettange-Grande afin de limiter le recours à l'assainissement autonome sur la commune.

L'assemblée n'a plus de question.

M. BALCERZAK informe qu'une nouvelle réunion publique sera organisée en mai 2019 pour présenter aux habitants les pièces réglementaires et les Orientations d'Aménagement et de Programmation.

La réunion prend fin.